



**Offre Publique de Rachat portant sur 7 064 792 actions Lectra  
en vue de la réduction de son capital**

*Natexis Bleichroeder*  
Filiale de  **NATIXIS**

 **SOCIETE GENERALE**  
Corporate & Investment Banking

**Termes de l'Offre**

6,75 € par action Lectra (coupon détaché)

**Durée de l'Offre**

Du 3 mai au 22 mai 2007

Le présent communiqué est établi et diffusé conformément aux dispositions des articles 231-27 et 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (« AMF »).

En application de l'article L.621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son Règlement général, l'AMF a déclaré conforme le projet d'offre publique de rachat de ses actions (l'« Offre ») déposé par la société ; cette déclaration de conformité emportant visa de l'AMF sur la Note d'information sous le numéro 07-124 en date du 17 avril 2007.

Il est précisé que l'Offre est soumise à la condition de l'adoption de la deuxième résolution relative à la réduction du capital par voie d'offre publique de rachat d'actions, par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de Lectra convoquée le 30 avril 2007. Un communiqué de la société, dont la publication est prévue le 2 mai 2007, informera le public de l'adoption de cette résolution.

La Note d'information est disponible sur les sites Internet de la société ([www.lectra.com](http://www.lectra.com)) et de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)); des exemplaires peuvent être obtenus sans frais sur simple demande auprès de :

Lectra  
16-18, rue Chalgrin  
75016 Paris  
Tel : +33 (0)1 53 64 42 00  
[relations.investisseurs@lectra.com](mailto:relations.investisseurs@lectra.com)

Natexis Bleichroeder  
Filiale de NATIXIS  
100, rue Réaumur  
75002 Paris

Société Générale  
CAFI/EUR/ECM  
17, cours Valmy  
92972 Paris-La Défense Cedex

### Restrictions concernant l'Offre à l'Etranger :

L'Offre sur les actions de la Société est faite exclusivement en France. La diffusion de la Note d'information, l'Offre, ainsi que l'acceptation de l'Offre, peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession de la Note d'information sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. La Note d'information ne constitue ni une offre d'achat, ni une sollicitation d'offre de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre ou sollicitation est illégale. Lectra décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.